

6 outils technologiques pour lutter contre les violences faites aux femmes

102 femmes sont mortes sous les coups de leur conjoint ou ex-partenaire en 2020. La technologie pourrait-elle alléger ce bilan alarmant? Ces 6 initiatives tentent de le faire.

Temps de lecture : minute

25 novembre 2021

Mise à jour d'un article du 16 décembre 2020

En 2020, 102 femmes ont été tuées par leur compagnon, et 213 000 autres ont été victimes de violences physiques et/ou sexuelles par leur conjoint en 2019, selon les chiffres de l'Observatoire national des violences faites aux femmes. Dans l'espace public, l'insécurité pèse aussi sur leurs épaules : une étude du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes chiffre à 100% le nombre de femmes ayant subi au moins une fois harcèlement sexiste ou agression sexuelle dans les transports en commun. La technologie a-t-elle un rôle à jouer pour sécuriser les femmes? En cette journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, Maddyness met en avant six applications et plateformes qui tentent de proposer des solutions pour aider et accompagner les victimes de violences.

Mémo de vie

La plateforme digitale Mémo de Vie a été conçue sous l'égide du ministère de la Justice et portée par la Fédération nationale d'associations France Victimes. Cet outil permet aux victimes de recenser et de stocker

des éléments et preuves des violences qu'elles vivent au quotidien (photos d'ecchymoses, enregistrements audio menaçants...) pour garder de manière sécurisée des traces de ces événements et faciliter un éventuel dépôt de plainte ou une enquête par la suite. Pour s'assurer de la sécurité de la victime quand elle est sur la plateforme, un bouton d'urgence "Vite, je quitte" permet en un clic de quitter le site en redirigeant vers un site météo ou une autre page neutre, aléatoirement. Des collaborateurs du groupe français Devoteam, à travers la fondation de l'entreprise, ont participé à son élaboration

App-elles

L'association Résonantes propose elle aussi une solution : une application de signalement et de soutien aux victimes. Primée en 2019 au CES de Las Vegas, l'application App-elles, qui peut s'accompagner d'un bracelet connecté, propose à ses utilisatrices d'alerter trois contacts prédéfinis en cas de détresse. Immédiatement, ceux-ci sont informés de la position GPS de la victime et peuvent écouter ce qu'il se passe, et informer rapidement les secours. Les enregistrements sont ensuite conservés pour permettre à la victime d'avoir des preuves si elle veut porter plainte. On peut aussi trouver sur l'app un répertoire de lignes d'écoute pour les utilisatrices, un système facilitant l'accès à la pré-plainte mais aussi des conseils aux victimes.

The sorority

En septembre 2019, Priscillia Routier Trillard a décidé de développer The Sorority, une application qui, comme son nom l'indique, permet aux femmes de se protéger entre elles. L'idée? Toutes les utilisatrices sont géolocalisées et, si l'une d'entre elles se sent en danger, elle déclenche un bouton d'alerte qui permet d'envoyer une notification à toutes les autres femmes à proximité. Celles-ci peuvent alors s'appeler, discuter par chat et, pour la personne en sécurité, alerter à l'aide pour aider la victime

en temps réel. L'app permet également de déclencher une alarme pour dissuader les agresseurs ou d'appeler directement les autorités pour intervenir.

Mon chaperon

Mon chaperon propose une solution de copiétonnage, pour toute personne qui ne se sent pas en sécurité dans l'espace public. Basé sur le même principe que le covoiturage, mais à destination des personnes se déplaçant à pied ou en transports en commun, l'application permet de trouver quelqu'un avec qui partager son trajet pour être rassuré·e. Il suffit de se connecter, d'entrer la date, l'horaire, le mode de déplacement, le point de départ et d'arrivée du déplacement, et d'attendre qu'un "copiéton" se propose de vous accompagner. Le mode "tracking" permet aussi à vos proches de suivre en temps réel le déroulement de votre trajet. À tout moment, l'utilisateur·trice peut alerter la communauté, la police ou les pompiers si il ou elle se sent en danger.

Qui-Vive

Cette nouvelle application se donne pour mission de lutter contre le harcèlement de rue. Disponible sur Google Play, Qui-Vive permet aux victimes d'agression d'enregistrer ce qui s'est passé à posteriori, jusqu'à 20 minutes après l'événement. Au pénal, l'enregistrement peut servir de preuve, et au civil, il peut être accepté comme un élément du dossier devant le juge. *"Si la solution n'éradique pas l'agression, elle présente l'avantage de lutter contre l'impunité dont bénéficient souvent les agresseurs"*, résume Jean-Philippe Tible, son créateur, qui affirme que la sécurité des données de l'utilisateur est protégée puisque celles qui ne sont pas exploitées sont automatiquement supprimées.

MyEli

Le bijou connecté MyEli est relié à une application dans laquelle sa propriétaire peut renseigner ses contacts de secours. Si elle se sent en danger, elle peut ainsi appuyer sur la pierre de son bracelet, ce qui envoie directement sa position et son suivi GPS à ces derniers. L'utilisatrice peut aussi décider de relier son bouton au déclenchement d'une alarme sonore sur son téléphone pour éloigner l'agresseur et prévenir la population environnante. L'app propose également d'enregistrer des pistes audio quand l'alerte est déclenchée. Mis en vente au prix de 95 euros, le bijou de MyEli recevra l'Innovation Award lors du CES 2022.

Article écrit par Heloïse Pons